

JOURNAL MUNICIPAL

Le Touvet

Été 2013

Dossier : culture et patrimoine



Rubrique spéciale : budget 2013



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

À noter

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus au 06 87 76 15 09

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation action sociale et communication, du lundi au jeudi de 17h30 à 20h30, le vendredi et le samedi de 10h00 à 18h00 sur rendez-vous.

André GONNET, 1er adjoint, délégation qualité de vie et travaux, tous les jours après 18h00 et le vendredi de 9h00 à 18h00 sur rendez-vous.

Véronique CARTIER, 2e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et petite enfance, le lundi de 14h00 à 19h00 sur rendez-vous.

Franck Minair, 3e adjoint, délégation finances, mardi, mercredi, jeudi et samedi après 19h00 sur rendez-vous.

Vincent Berlandis, 4e adjoint, délégation urbanisme et logement, le jeudi de 14h à 18h sur rendez-vous.

Michel Nolly, 5e adjoint, délégation vie associative, le lundi et le mardi à partir de 17h30 sur rendez-vous.

Pascale Weill, 6e adjointe, délégation commerces artisanat et ressources humaines, sur rendez-vous.

Adresse méi : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - Fax 04 76 92 34 30

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

- le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00; le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Conseils municipaux

Tous les 1ers mardis de chaque mois à 20h30, salle du conseil de la mairie.

Conseils municipaux d'enfants

Renseignements au 04 76 92 34 34.

DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

François Brottes - secrétariat parlementaire.

77, place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE.

Tél. 04 76 92 18 96 - Fax 04 76 92 18 98.

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Georges Bescher reçoit sur rendez-vous, soit à la mairie de La Terrasse le samedi matin, soit au Conseil général, en contactant son secrétariat au 04 76 00 38 10.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

AU QUOTIDIEN VOUS POUVEZ CONTACTER

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Pierre Daudin, au 04 76 71 72 46.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Daniel Kotowsky au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

Le restaurant scolaire au 04 76 08 42 73.

La garde péri-scolaire au 04 76 13 47 52.

La psychologue scolaire au 04 76 08 55 86.

Le relais d'assistantes maternelles, Anne Rodriguez au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

Les Grappaloups, Walter Bourdenet au 04 76 92 36 11.

La salle du Bresson, Jean-François Ortolland au 04 76 99 75 56.

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36. Permanences sur rendez-vous les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27.

La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Fermeture du mardi 6 août au samedi 24 août 2013

LA POSTE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; le samedi de 9h00 à 12h00.

LOGEMENT

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00. Siège social : 2, boulevard Maréchal-Joffre 38000 Grenoble - Tél. 04 76 53 37 32.

Deux associations peuvent aussi vous renseigner,

• Le Pacte de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

• Habitat & développement conseils, à la mairie, le 2e vendredi du mois de 14h00 à 16h00. Contactez Mme Lamy : 04 76 85 13 69. Mél : mlamy.hd@wanadoo.fr.

LES MARCHÉS DU TOUVET

Tous les samedis matins de 8h00 à 12h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité. Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place du marché.

ACTION SOCIALE

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS met en place une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél : 04 76 92 34 34 - Mél : ccas@letouvet.com.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. : 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Bernin au 04 56 58 16 91.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Agent de la Sécurité sociale : Madame Claudette Burillon un mercredi sur deux (semaine paire) de 14h00 à 16h00 à la mairie.

Caisse de retraite

CRAM point accueil retraite :

les 2es et 3es mardis de chaque mois

- de 9h00 à 12h00 en accueil libre

- de 13h00 à 16h00 sur rendez-vous

Tél : 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile)

CRAM service social

Le 2e vendredi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. : 04 76 12 19 24.

Mission locale

Corinne Étienne est « conseillère jeunes » pour les 16-25 ans et vous reçoit le 3ème vendredi du mois de 9h30 à 12h00, à la mairie.

Les rendez-vous se prennent à la Mission locale : 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

Corinne Rieul peut vous recevoir

• au Touvet : le mardi de 9h00 à 12h00 au 04 76 33 39 61.

Le bureau est situé au rez-de-chaussée de l'école élémentaire (entrée par l'escalier situé à droite du bâtiment, sur la place de l'école).

• en dehors de ces heures de permanences, vous pouvez la contacter à Crolles au 04 76 04 94 81.

DIVERS

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin

Tél. : 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Palais de Justice place Firmin Gautier - Grenoble

Tél. 04 76 15 10 36 Fax : 04 76 44 22 05.

Conciliateur/Médiateur de Justice

Permanence le dernier mercredi du mois, de 14h à 17h à la mairie

M. Tolas : 04 76 92 34 34 (Mairie), sur rendez-vous.

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit le dernier jeudi du mois de 16h30 à 18h00.

Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue, au Touvet. Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél : 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 - Le Touvet

Correspondant : M. Michel ORSET

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

PROPRETÉ URBAINE

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le vendredi de 4h00 à 11h00

Bac de tri : le mercredi de 4h00 à 11h00

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique environnement)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). Crolles accepte également l'amiante en provenance des particuliers.

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai).

tél. 04 76 08 25 96

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai).

tél. 04 76 04 82 74

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En autocar : www.le-gresivaudan.fr ou www.transisere.fr

Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La société EGP gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement vous pouvez téléphoner au n° vert 0800 004 906, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

PERMANENCES « INFO-ÉNERGIE »

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ? L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

www.le-gresivaudan.fr

URGENCES

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde, en dehors des horaires de consultation : faire le 15

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58

Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur;

Placée au cœur de la vallée du Grésivaudan, bordée de deux massifs montagneux, notre commune jouit d'une situation extraordinaire. Elle est riche de son histoire locale et son patrimoine en témoigne. Du château aux jardins remarquables à l'ancienne gare de tramway, en passant par le « petit patrimoine », chaque édifice architectural est le reflet objectif de son époque. Maisons fortes ou maisons de vigneron, granges ou magnaneries, le Touvet foisonne de ces empreintes laissées par le passé.

Ce patrimoine bâti ne serait rien s'il n'était décrypté, expliqué par tous les passeurs d'histoire qui, au gré de longs déchiffrages écrits, toujours préoccupés de « chiner » la mémoire orale, savent passionnément nous raconter une histoire commune. Cultiver ses traditions, s'inscrire dans la connaissance de savoir-faire ancestraux, inscrire la vie culturelle au cœur de nos vieilles pierres, permettent de mettre en scène une culture vivante.

Dans le prolongement de la programmation annuelle, c'est le sens des événements proposés aussi cet été. À commencer par le festival de théâtre de la fin du mois d'août « place libre » qui, juste avant la rentrée, nous engage à nous réapproprier notre village, différemment, sous un autre angle, autour de notre histoire et du spectacle vivant.

Je vous invite, Madame, Mademoiselle, Monsieur, au fil des pages de ce journal, et au cours de l'été qui s'engage tout juste, à profiter de notre si bel environnement.



Laurence Théry
Maire de Le Touvet

Sommaire

Le Touvet pratique	Page	2
Éditorial	Page	3
Dossier : Culture et Patrimoine	Pages	4 à 18
Budget	Pages	19 à 21
Travaux	Pages	22 à 25
Conseil Municipal	Pages	26 à 27
Environnement	Page	28 à 30
État Civil/Petites Annonces	Page	31
Regards sur	Page	32

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Jérôme Armand, Cécile Bachelot, Bénédicte Bescher, Claude Boullier, Marie-Ange Decornet, Franck Minair, Dominique Guillon, Jean-François Ortolland, Josiane Tassan, Annie Vuillermoz-Genon, Stéphanie Wyon

Photos : Sophie Bastin, Bénédicte Bescher, Patricia Jacquier, Andreas Nijenhuis, Michel Nolly, Jean-Claude Sambain, Anne Schack-Steenberg, Josiane Tassan, Marc Tassan

Conception graphique : MoosgraphiX - **Maquettage** : Mairie du Touvet - **Imprimerie** : Imprimerie Grafi - Dépôt légal en cours

La politique culturelle englobe toutes les formes de culture : artistique, scientifique, historique. Mais une politique culturelle est soumise à une exigence de qualité que les communes de taille modeste peuvent avoir du mal à faire émerger. Souvent les élus ruraux, qui émaillent leurs intentions et leurs discours du mot « culture », ont à cœur de développer des actions de qualité, alors même qu'on leur reproche de s'inscrire dans un paysage peu exigeant, plus proche de l'animation ou du quotidien, d'une « socio culture ».

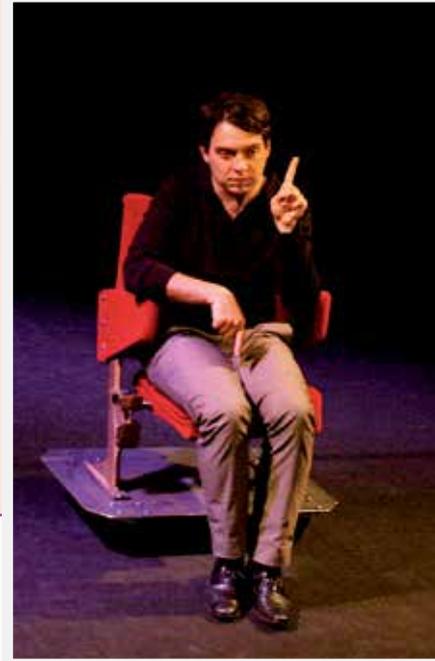
Jean Lafond-Grellety et Laurent Mazurier, auteurs d'un guide intéressant sur « les politiques culturelles en milieu rural » ont choisi de trancher ce long débat entre politique culturelle et animation festive en exposant que « le champ culturel ne se confond pas avec celui des loisirs, de l'environnement, du sport, de l'animation. C'est un secteur à part, avec son exigence qualitative, avec une définition assez rigoureuse de ce qu'est un artiste, un professionnel... »

Au Touvet, comme ailleurs, le phénomène de périurbanisation fait croître le besoin de culture et les demandes d'événements culturels dans la vie locale. Pour développer l'offre et pour élaborer un programme diversifié d'actions à vocation culturelle, nous avons toujours choisi de privilégier ce qui élargit nos horizons, ce qui favorise l'ouverture aux autres et aiguise notre sens critique, ce qui développe dans les rues de notre village le lien social. La définition même de la culture.

Petit panorama en images et en textes de ce qui fait la richesse de notre vie culturelle et de notre patrimoine local au Touvet.

Des spectacles de qualité

Des spectacles de qualité ponctuent la saison, avec la venue de la MG2 au mois de mars, et le rendez-vous régulier des Musiciens du Louvre au château du Touvet. Cette année au mois d'avril, les deux musiciens entendus l'année dernière, Thibault Noally et Francesco Corti sont revenus pour le plus grand plaisir des auditeurs auxquels ils ont offert un délicieux moment avec « Mozart à Salzburg ».



Un été ponctué de festivals :

4

Cinétoiles

La commune s'associe à la communauté de communes du Grésivaudan dans le cadre de Cinétoiles. 39 projections sont programmées dans les communes du territoire, les soirs d'été de juin à septembre à la tombée de la nuit et en plein air. Au Touvet, le mardi 25 juin c'est à la projection du film « La part des anges » de Ken Loach que vous avez pu assister.

Retrouvez tout le programme sur www.letouvet.com.

Cinétoiles
en Grésivaudan

De juin à septembre 2013
39 séances gratuites
de cinémade plein air

films grand public récents !

Chaque commune organise au choix un atelier, un repas, une rencontre avant la séance. Début de la séance à la tombée de la nuit (vers 21h).

Renseignements dans les mairies participantes et sur www.le-gresivaudan.fr

Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Grésiblues

Le Grésiblues est au Touvet le lundi 1er juillet, avec les artistes Cincinnati SLIM, l'américain grenoblois... Né à Cincinnati... comme son nom l'indique !... et Rachelle PLAS une "petite jeune" qui n'a pas tardé à s'imposer dans le monde du blues.



Un peu d'histoire ...

« L'association GRÉSIVAUDAN BLUES FESTIVAL a vu le jour... un soir... de novembre 1999. La bande de copains qui s'est retrouvée là a souhaité faire partager son amour du blues au plus grand nombre, en allant au coeur des villages de la vallée du Grésivaudan ...

Soutenue par un certain nombre de communes, l'idée fait son chemin... et dès l'été 2000, les premiers stagiaires arrivent, pris en charge par CHRIS LANCERY. Le café Les Trois Marches du Touvet reçoit le premier concert, en plein air... Depuis le festival fonctionne autour de ces deux activités : des stages autour d'ateliers d'instruments et des concerts dans chacune des communes partenaires. »

Le parti pris de la gratuité permet à tous les amoureux du blues et à tous ceux qui le découvrent de se régaler de concerts pendant une semaine. Cela implique nécessairement un soutien fort de tous les acteurs publics (les subventions représentent 1/3 du budget NDLR). Et un sacré engagement de la petite cinquantaine de bénévoles qui, tout au long de la semaine, accueillent de 600 à 1500 spectateurs chaque soir.



Festival Place Libre !!! Arts dans les rues, le 31 août au Touvet

Pour terminer les vacances sur une note joyeuse, décontractée et vivifiante tout au long de la journée, le 3^e festival des arts de rue du Touvet, en centre bourg, le 31 août, vous permet de découvrir les arts vivants. Théâtre de rue, arts du cirque, danse, musique, poésie... permettent à des compagnies amateurs et professionnelles locales de se produire dans les espaces de la commune.

Place libre !!! Allons sentir la rue quand ils sont là, les saltimbanques !!! Le samedi 31 août, Le Touvet devient terrain de jeux, nappe de beauté, champ d'imaginaires...

Place Libre !!! Par des fils invisibles, une rencontre entre artistes et spectateurs petits et grands, à cheval, cheveux au vent, enrubannés, chapeautés, yeux écarquillés...

Place Libre !!! Non pas divertir pour oublier mais divertir pour proposer d'autres possibles, d'autres chemins. Tic Tac, Tic-Tac : Poètes, Musiciens, Circassiens, Comédiens n'ont rien à vendre sinon leur folie, leur passion, leur désir... Que du vent... mais quel vent !!!

Pour en savoir plus

Pour tous renseignements :
Mairie du Touvet, Tél : 04 76 92 34 34, Mél: mairie@letouvet.com
Pour tous les détails sur la programmation : www.letouvet.com.

5

Des événements pour se rencontrer tout au long de l'année :

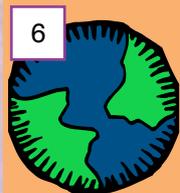
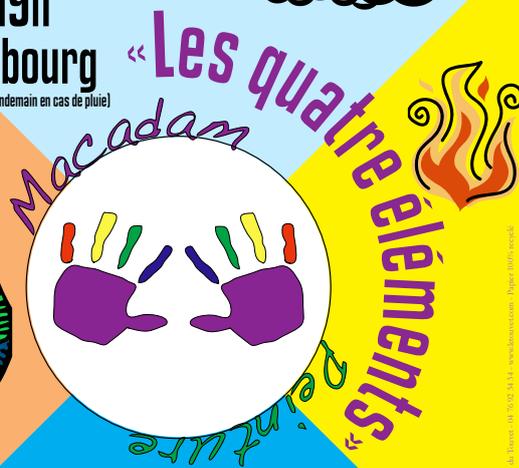


Macadam Peinture

Le Touvet
Samedi 25 mai
14h-19h

Centre bourg

(Manifestation reportée au lendemain en cas de pluie)



6



Macadam Peinture

La 5ème édition de Macadam peinture, malgré le froid et une pluie menaçante, nous a réunis une fois encore autour de l'art urbain et de la peinture. Cette année les quatre éléments s'étaient invités au programme. Le feu : photophores pour illuminer les soirées. L'air : lâcher de ballons à St Jean. La terre. L'eau : quand les éponges font la toile.

La bonne humeur a régné tout au long de l'après midi dans les ateliers, chez les élus et les bénévoles

Un grand merci et des félicitations à Patricia Jacquier, chef de projet émérite de la manifestation, qui travaille avec tous depuis la rentrée 2012 pour cette édition 2013.



Plantes & Jardins

Ce fut en revanche avec le beau temps (pour la première fois) que Plantes et Jardins a accueilli plus de 2 200 visiteurs cette année au Château du Touvet. Aux dires de tous, exposants, clients, visiteurs... une journée très réussie : cadre enchanteur, ambiance agréable, qualité des productions et des produits ! Le « meilleur cru » depuis la création de la manifestation et un nouveau défi à relever !



Fête de la Musique

Une fête de la musique idéalement située un vendredi soir. Un temps agréable et des envies de flâner. Nous étions tous dehors, à la terrasse des cafés pour fêter le début de l'été. Une bonne occasion d'inaugurer des places et un kiosque (pas tout à fait fini...) au son de la musique. Une belle soirée qui restera sûrement dans les mémoires. Un grand bravo à Aude Moussy pour cette si belle soirée !

La culture c'est aussi la transmission de la mémoire et de l'histoire. Au Touvet nous accordons une place particulière à la mémoire et à notre histoire collective.

Fête de la MUSIQUE
21 juin 2013

7

→ PLACE DE L'ÉCOLE

- 17h30 à 18h : Brillances (free jazz)
- 18h à 19h : Ecole des 2 rives
- 19h à 20h : Ecole de cordes - groupes rock
- 20h à 20h30 : Ecole de danse l'Albatros
- 20h30 à 22h : Moonlight (rock funk)

→ PLACE DE L'ÉGLISE

- 17h30 à 18h : Dambulation Batucada collège du Touvet
- 18h à 19h : MJC Saint Vincent
- 19h à 19h30 : Ecole de danse l'Albatros
- 19h30 à 20h : Dambulation Petit Conservatoire de danse
- 20h à 21h : Aparté (rock dynamique)
- 21h à 22h : Green-X (pop rock)

→ SALLE DU BRÉSSON (parvis)

- 22h à Minuit : Reggae-roots/dub

LE TOUVET
COMMUNE

Illustration : Aude Moussy



Des commémorations pour ne pas oublier :

8 mai

Le 8 mai a été l'occasion après Germaine Tillion, Geneviève Anthonioz de Gaulle, Lucie Aubrac, Marie-Jo Chombart de Lauwe, et Bertie Albercht, de faire le portrait et de rappeler la figure emblématique d'une résistante iséroise, Marie Reynoard.

« Au mois de janvier 1945 à Ravensbrück, on ne connaît pas la date exacte, s'éteignait Marie Reynoard après une horrible agonie. Là s'arrêtait le parcours, à deux pas de la liberté, de cette résistante exemplaire. Née à Bastia en 1897, elle entreprit avec passion des études de lettres ; elle entre à l'École normale supérieure de Sèvres et en ressort agrégée de lettres en 1921. Elle occupe plusieurs postes : Cahors, Aix puis Marseille. De santé fragile, elle fait plusieurs séjours en sanatorium. En 1936, elle arrive au lycée Stendhal, alors le « Lycée des jeunes filles » de Grenoble. De nombreuses Grenobloises se souviennent de Mademoiselle Reynoard, de « son lourd chignon noir impressionnant » ; de sa voix captivante, de son indulgence, de l'audace de son enseignement aussi. N'osait-elle pas parler à ses élèves de terminale d'auteurs contemporains, Giono, Ramuz. Son amie, la Surveillante Générale du Lycée, Madame Caty, disait : « Son enseignement était en avance pour l'époque ». Cette liberté d'esprit, cette ouverture au monde, perceptibles dans ses cours, ne pouvaient la laisser indifférente aux événements qui bouleversaient l'Europe. Marie Reynoard les manifesta d'abord en s'intéressant au « Club Chopin » qui réunissait des réfugiés polonais. 1939, c'est la guerre, puis la capitulation. Madame Caty racontait avoir entendu avec elle l'Appel du Général de Gaulle, elle aurait dit alors, « Je ne connais pas cet homme mais il continue la lutte... ». En effet, cet être fragile n'aimait rien tant que la liberté. Comment aurait-elle pu rester frileusement réduite à des tâches rituelles, elle qui n'avait jamais porté le moindre intérêt au confort ni au conformisme quotidiens ? Le hasard voulut qu'elle rencontrât Henri Fréney, dirigeant du Mouvement de Libération Nationale.

L'histoire de la résistante Marie Reynoard commence alors : fusion des mouvements Vérité et Liberté et formation du Mouvement Combat dans son appartement de la rue Fourier, Combat devient aussi le nom du journal clandestin du réseau. Elle prend alors la direction départementale du mouvement Combat. Marie Reynoard commence par distribuer des tracts provenant de Lyon. Ils sont acheminés par le train, grâce à des voyageurs complices qui les déposent dans un café situé près de la gare, tenu par Louise Collomb. Cette dernière, courageuse résistante, cache également des aviateurs alliés abattus dans la région. Marie Reynoard recrute des patriotes, va faire de la propagande gaulliste à la sorties des usines et apprend les règles du sabotage. Suite à une trahison, elle est arrêtée le 4 octobre 1942, et emprisonnée à Lyon pour « menées gaullistes ». Transférée à Lyon, jugée par le Tribunal Militaire, Marie Reynoard fut relâchée pour raisons de santé mais radiée de son poste de professeur en décembre. Elle n'abandonne pas la lutte pour autant mais ne reparait pas à Grenoble sinon une nuit pour venir voir au Lycée son amie Madame Caty, début 43. Ses cheveux sont devenus gris...

À Toulouse, à Lyon, sans ressources, inlassablement, elle poursuit son combat, jusqu'à ce qu'elle tombe dans un piège tendu à Lyon, en juin 43 par un collaborateur de Klaus Barbie à la gestapo. Elle a encore changé d'identité, elle s'appelle maintenant Claire Grasset : c'est sous ce nom qu'elle partira pour Ravensbrück en février 44, après avoir connu les prisons de Montluc et de Compiègne. Cette femme que la police de Vichy jugeait « peu dangereuse parce que tuberculeuse », ce sont les termes du rapport, aura encore la force de résister près d'un an dans l'enfer du camp. Un an à forcer l'admiration de ses camarades de déportation qui exalterent son courage, qui gardèrent en mémoire, comme ses élèves, sa voix prenante leur contant Tristan et Yseult, et qui racontèrent sa mort atroce après la morsure d'un chien. L'héroïsme de Marie Reynoard n'avait d'égal que sa modestie, et l'on peut se demander si la Légion d'Honneur qui lui fut attribuée à titre posthume, le rappel de son action par ses amis, par tous ceux qui se sont attachés à garder sa mémoire ne l'auraient pas gênée. Évoquant cela, une de ses amies disait : « il me semble la voir sourire ».

André LANCHA, professeur honoraire de Lettres



Au Touvet on commémore le 14 juillet avec une retraite aux flambeaux !

Le 14 juillet 1789, jour de la Prise de la Bastille marque symboliquement le début de la Révolution française, même si la prison en question ne contenait alors que peu de prisonniers... Ce jour-là le peuple s'empare de l'un des symboles de la royauté et remet en cause le régime politique en place : une monarchie absolue de droit divin.

Devenue fête nationale de la République française par une loi du 6 juillet 1880, sous la III^{ème} République, la tradition des flambeaux ne s'explique que par l'association de feux de joie allumés spontanément pour fêter l'événement.

Au Touvet la tradition se perpétue le samedi 13 juillet 2013 à 21h30 devant la mairie, avec la participation de l'Harmonie des Deux Rives et des anciens combattants de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants.

N'hésitez pas, rejoignez-nous nombreux ! Les lampions vous attendent pour ce parcours 2013 :
Mairie - Grande rue - avenue Fernand Gras - rue de la Charrière - halte place de l'église - rue de la Priola - halte résidence Balcons du Touvet - rue de la Choquette - halte Maison Saint-Jean - Grande rue - halte place de l'école



À la découverte de notre histoire politique

Une exposition permanente dans l'escalier de la mairie vous permet de balayer l'histoire de la Vème République, au travers des portraits officiels des présidents de la République, instaurée en 1958 par Charles de Gaulle. Un grand merci à notre encadreuse locale, Véronique Grand, qui a eu la lourde tâche de confectionner tous les cadres, avec une attention particulière pour chacun.



9

Bref rappel du régime républicain en vigueur en France

La Cinquième République succède, depuis le 4 octobre 1958, à la Quatrième République, instaurée en 1946, et marque une rupture par rapport à la tradition parlementaire de la République française, avec la volonté de renforcer le rôle du pouvoir exécutif. Elle est régie par la Constitution de 1958. Son instigateur Charles de Gaulle en devient le premier président. La Cinquième République, qui fête ses 55 ans en 2013, est le régime républicain français le plus long après la Troisième République (1871-1940). Il est qualifié de régime semi-présidentiel par les constitutionnalistes, compte tenu des pouvoirs accordés au Président de la République. Il est à noter cependant que ce régime a fonctionné durant trois périodes de cohabitation depuis 1986 (1986, 1993 et 1997). Le Président de la République est élu au suffrage universel direct depuis le référendum de 1962.

Un musée pour se souvenir du prix de la liberté

L'association nationale des anciens des maquis du Grésivaudan a été créée le 4 novembre 1944, pour entretenir et diffuser l'esprit du Maquis et de la Résistance, faire revivre la mémoire de ses morts et de leur sacrifice.

Ancien maire de La Pierre, le dernier président de l'association, Bernard Perrin, a été le symbole du renouveau de l'association des Maquis du Grésivaudan. Véritable passeur de mémoire, il a fait revivre l'histoire des maquis et de tous ces combattants de l'ombre, morts pour la liberté et pour la France, souvent ignorés. Pour transmettre son savoir aux jeunes générations, il organisait des interventions dans les écoles et participait activement chaque année à « Résistance en chemin » à Fort-Barraux. Grâce à lui, une Maison des Maquis, a été inaugurée le 27 mai 2011 au Touvet. Elle abrite l'histoire et les visages de la résistance locale.

Décédé prématurément le 26 août 2012, il laisse dans les mémoires la trace de sa ténacité, celle d'une quête inlassable pour faire savoir au plus grand nombre que les combattants d'hier restent des exemples vivants.



Pour en savoir plus

Pour prendre rendez-vous et visiter l'exposition consacrée aux principaux responsables des Maquis du Grésivaudan :
<http://www.maquis-gresivaudan.weonea.com>

MAISON DES MAQUIS
DU GRÉSIVAUDAN



La bibliothèque est un lieu de culture vivante. C'est un lieu ouvert, animé... un lieu de plaisirs et d'échanges renouvelés

Des rendez-vous réguliers

« **Êtes-vous livres samedi ?** »

Le 1er samedi de chaque mois une dizaine de lecteurs parlent des livres qu'ils ont aimés ou détestés. On peut aussi venir tout simplement pour écouter. La liste des livres abordés est à la bibliothèque.



« Bébés à la bib »

Le 1er mardi de chaque mois, accompagnés de leurs nounous ou de leurs parents, une vingtaine de tous petits découvrent les livres animés, des livres qui font du bruit, des livres de comptines mimées ou chantées présentés par les bibliothécaires.



« Aînés à la Bib »:

Une fois par mois le mercredi à 14h, durant l'ouverture au public, les résidents des Sollières et des Cascades se donnent rendez-vous à la bibliothèque municipale pour une heure d'animation pour le plaisir de tous. C'est l'occasion de faire connaissance et de parler autour d'un thème proposé par les bibliothécaires.



« Séances de contes »

Chaque mois, l'association « Cadeau d'histoires » conte pour une tranche d'âge : 3-5 ans, 6-8 ans et adulte.

Il était une fois...

Ils sont venus chez nous : rencontres avec des auteurs



Antoine Choplin le 23 mars 2013, jour de l'inauguration de la bibliothèque



Béatrice Fontanel le 19 avril 2013 a lu son dernier livre édité Escargot rêve aux élèves de la classe de Céline Tissot



Claire Cantais le 18 avril 2013, avec des élèves de grande section de maternelle ; après la lecture de plusieurs de ses albums elle a animé un atelier créatif autour de « son village de montres ».

Rencontre avec Jim Fergus

Rencontre avec Jim Fergus, initiée par Ecrivains en Grésivaudans et le Théâtre sous la dent de Crolles le 22 mai 2013, pour la présentation de son dernier livre « Chrysis ». Après « Mille femmes blanches » qui retrace un épisode historique de l'histoire de la Conquête de l'Ouest, Jim Fergus a écrit « Marie-Blanche », où il reconstitue l'histoire de sa famille maternelle, originaire de France. Avec « Chrysis », c'est encore en France qu'il puise son inspiration.



Des ateliers créatifs

Atelier « hérissons »

Où comment recycler ses vieux livres de poche, en partenariat avec l'association « Club Détente et Loisirs » du Touvet.



Ateliers « Calligraphie »

Des ateliers animés par Sophie Murat, calligraphe les 27 avril et 11 mai 2013.



Des spectacles

Le 23 mai, dans le cadre des Arts du récit Brigitte Carle nous a emportés avec chaleur et proximité dans son univers. Des récits qui nous ont menés de la terre de Camargue au Yémen, là où « la mer parle mais on ne la comprend pas parce qu'elle a la bouche pleine de cailloux » et où « le mensonge a les jambes courtes, il est vite rattrapé, alors que la vérité, elle, elle va au large ».



Accueil des classes

Accueil des classes des écoles maternelle et élémentaire pour que les bibliothécaires fassent découvrir la bibliothèque, présentent des livres sur un thème ou lisent des histoires pour donner le goût de lire.



... et Patrimoine

Le Touvet est riche aussi de son histoire locale.

Grâce au bâti, aux bâtiments, aux « vieilles pierres », au patrimoine vernaculaire dit « petit patrimoine », aux recherches de nos historiens locaux, au patient travail de recherche dans les archives, la commune peut reconstituer sa vie locale au fil des siècles. La mémoire de nos anciens est précieuse, la transmission orale aussi mais il faut savoir aller la chercher.

On ne présente plus Josiane Tassan. Grâce à elle et à son travail de « dentellière », notre mémoire locale se tisse au fil des années. Elle vit et s'enrichit à chaque occasion.

Merci à elle de nous emmener à la découverte de nos bijoux architecturaux ...

À la découverte de nos bijoux architecturaux



« Dans notre village, une balade à la recherche des pierres qui ont à nous parler du passé est facilement récompensée :
Le Château du Touvet,
Le Manoir de Partelaine ou Château du Mollard,
Les Maisons fortes de La Frette et de La Bayette construites à l'identique, tout un bâti qui s'inscrit bien dans l'esprit de l'ouvrage « la Vallée aux cent châteaux » de Roger-Louis Lachat.

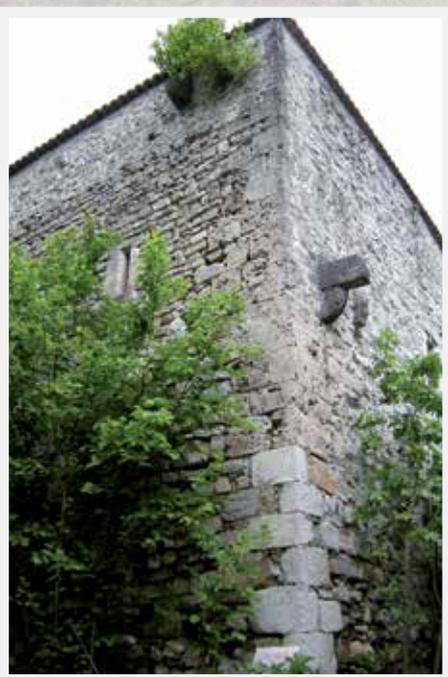
Ces lieux ont en mémoire les noms des Seigneurs d'Entremont, de Bellecombe, de Monteynard, de Marcieu, de Boutières, de Beaumont dont François, le célèbre Baron des Adrets, de Theys, d'Arces et également le nom des religieux Les Cordeliers occupant La Bayette jusqu'à la Révolution. »



... à la recherche des maisons et des détails typiques



« Un œil observateur saura repérer des détails architecturaux tels que les tours rondes et murs d'enceinte du Moyen Âge, les tours de garde carrées de la même période, les portes aux linteaux en accolade, les baies geminées, ainsi que les fenêtres à meneaux. »





« Une flânerie dans les quartiers anciens du bourg et de ses huit hameaux offre aussi aux promeneurs une palette très variée du Petit Patrimoine dit Patrimoine Vernaculaire.

Maisons et granges en pierres aux chaînages d'angles en blocs de calcaire, aux encadrements de portes et fenêtres taillés, aux impressionnantes charpentes, aux toits encore couverts de tuiles canal.

Escaliers typiques de maisons vigneronnes.

Linteaux sculptés, datés.

Fenêtres à petits carreaux, évacuations de pierre d'évier, cadrans solaires.

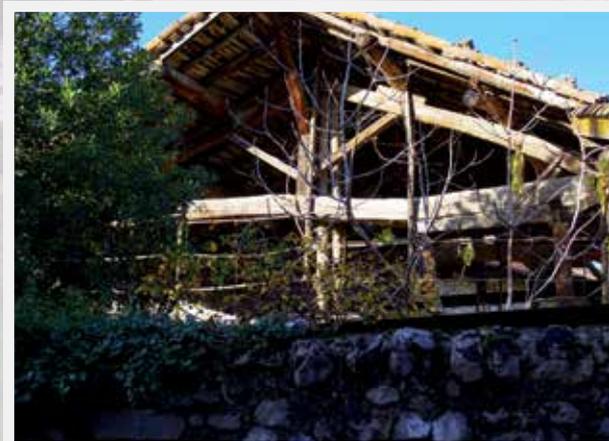
Dépendances agricoles rappelant les différentes cultures: soie, vigne, tabac, maïs, noix.

Anneaux d'accroche pour le bétail.

Cabanes abritant les bassins recueillant l'eau indispensable au sulfatage.

Vieux murs délimitant les parcelles. »

Textes et photos : Josiane Tassan



Dépliant « Petit patrimoine »

La commission Culture et Patrimoine a imaginé un petit dépliant touristique (en photo ci-joint, vous le trouvez en accès libre à la mairie). Josiane Tassan l'a réalisé et vous souhaite une bonne exploration.

Merci de toute cette précieuse documentation.

Balades « la vie des Anciens » : le Touvet comme vous ne l'avez jamais vu

Depuis la fin des années 90 et régulièrement à l'occasion des « journées du patrimoine », depuis 2003, tous les deux ans le Comité des fêtes organisait des visites du patrimoine local. Depuis 2010, sous la houlette de Josiane Tassan, ce sont trois visites annuelles, généralement en avril, juillet et août qui vous permettent de découvrir l'histoire de votre commune. Les parcours d'une heure et demie à deux heures s'organisent autour d'un thème, comme « le Touvet de haut en bas », « la Charrière au 19ème siècle » ... La 10ème balade du 24 avril « Au fil de l'eau » a réuni plus d'une trentaine de personnes, dont 8 de nos voisins. Découvrez la prochaine promenade programmée le 31 juillet dans le Touvet Animations. Écarquillez bien vos yeux : notre village est merveilleux.

LE TOUVET

Partez en balade à la découverte
du **PETIT PATRIMOINE**





Un « petit » patrimoine à préserver

Le patrimoine vernaculaire est notre mémoire. Chaque année voit son lot de réfections au fil des bassins, des fours, des croix, des murets... (pour les passionnés n'hésitez pas à relire l'article du bulletin municipal de l'hiver 2010 NDLR). Cette année au quartier de la gare, l'excellence technique conjuguée de nos architectes et de l'entreprise maître d'œuvre Toutenvert (Julien ferre), a permis de préserver et de restaurer tout le mur ceinturant la cour de l'ancienne école maternelle, derrière la bibliothèque. Le mur a été rejointé et entièrement sablé. Il est aujourd'hui équipé d'un garde corps en remplacement de l'ancien grillage. Il devient le garant d'un nouvel accès piéton et d'une rampe répondant aux normes « handicapés ».

Dans le cadre de la programmation pluri annuelle de restauration cette année c'est le bassin de la rue de la Perrière qui va être refait.

Enfin, depuis bien des années les nombreux propriétaires « indivis » du four à pain de la frette du bas, situé le long de la RD1090, souhaitent en donner la propriété à la commune. Au terme de plusieurs années de recherches administratives l'acte administratif va être signé et la municipalité va engager des travaux de restauration.



Le saviez-vous ?

Nos bâtiments communaux sont datés et ils ont bien souvent changé de destinations. Pour mémoire quelques dates de construction des bâtiments les plus significatifs sur le plan architectural :

Le cimetière : 1827

L'ancienne poste : 1833

Le centre aéré, l'école de cordes et le Pont des arts : 1833

La cure : 1873

L'ancienne mairie : 1884 (l'école élémentaire)

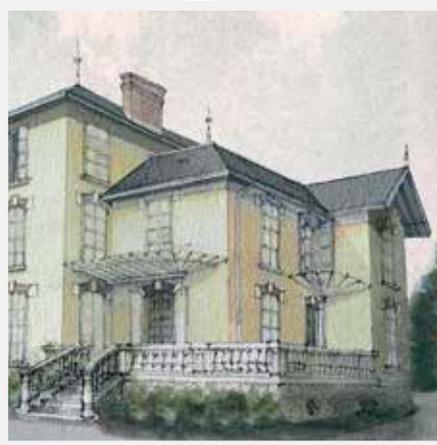
L'église : 1872

L'ancienne gare : 1898 (la bibliothèque municipale)

L'ancienne perception : 1900 (la maison des associations)

Le monument aux morts : 1921

Notre actuelle perception : 1927



Création d'une association d'histoire locale : « le Touvet dantan »

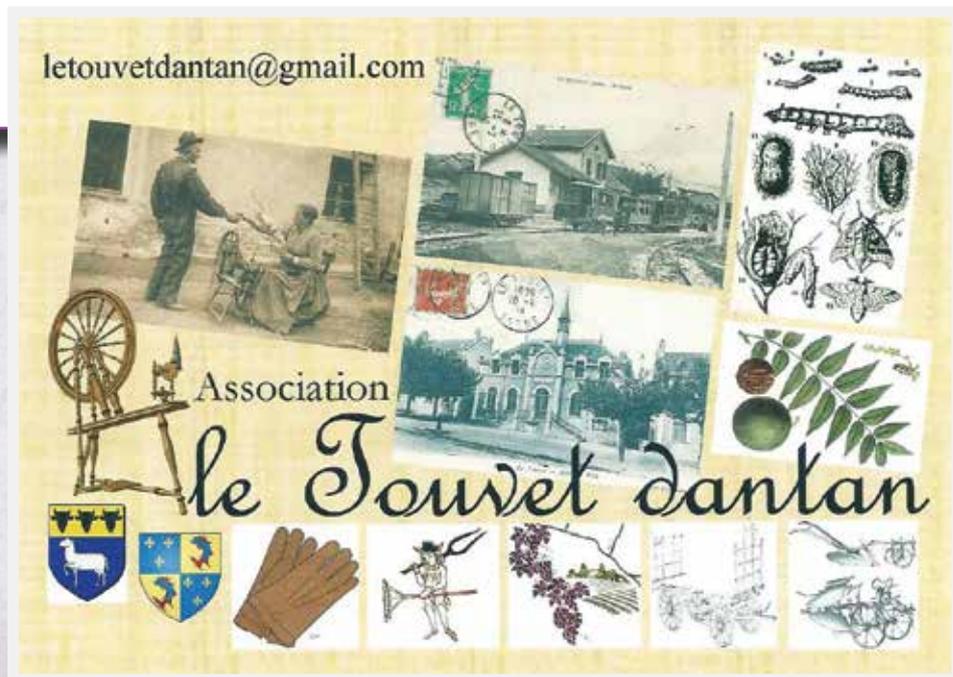
Quelques habitants du Touvet, descendants d'anciennes familles détentrices d'objets, documents, photos, et cartes postales anciennes, ont décidé de créer une association loi 1901, déclarée à la préfecture le 8 avril 2013.

Cette association vise à faire connaître aux villageois et citoyens du Touvet et des environs, un peu d'histoire au fil des années, du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle.

Des projections de films des années 1960-1970 et plus, relatives à des événements de la vie locale, viennent étayer les réunions de découverte.

L'association fera connaître, en temps voulu, la date des présentations documentées.

Pour les contacter : letouvetdantan@gmail.com



Budget

Les grandes caractéristiques du Budget Général 2013

Les éléments significatifs du compte administratif 2012

Un résultat en amélioration

Le résultat de fonctionnement se situe à 813k€. Même sans les rentrées exceptionnelles que sont l'indemnisation de 121k€ pour les malfaçons de l'école maternelle et les 34k€ de taxe sur les terrains devenus constructibles, le résultat 2012 s'établit à 658k€. Ce qui va permettre de financer d'autres investissements communaux.

2012 : Une année record d'investissements ...



Bibliothèque : 640 000 €



Création d'un nouveau bureau de Poste : 235 000 €

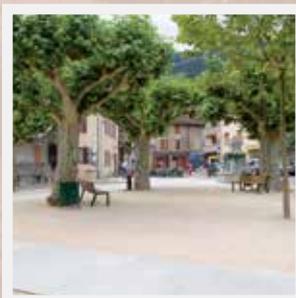


Aménagement de la Zone Artisanale :
798 000 €

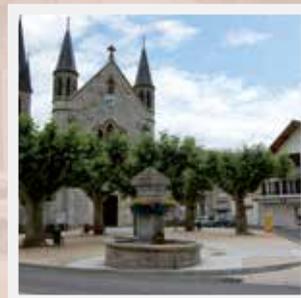
Maison des Associations :
632 000 €



Aménagement de la place de l'école : 109 000 €



Aménagement de la place de l'Église : 278 000 €



... pour finaliser des projets structurants

Un assainissement de la dette

Les années 2011 et 2012 ont été des années importantes de finalisation de projets. Dès 2011, les emprunts nécessaires ont été contractés pour compléter l'autofinancement de la commune. Une part non négligeable des emprunts « toxiques » a déjà été remboursée, soit au travers du remboursement normal annuel, soit par un remboursement partiel anticipé pour les montants non utilisés en 2011.

Les orientations du budget 2013

2013 : Un fonctionnement en hausse pour améliorer les services rendus aux usagers, lutter contre la crise économique et intégrer les évolutions législatives

Masse salariale : 1 611 000 € (+ 11.4 %)

CCAS : 491 000 € (+8.1%)

Rythmes scolaires : 35 000 € (pour un trimestre de dépenses)

Subventions aux associations 2013 : 55 000 € (pour accompagner leur action)

Réfection de voiries : 174 000 €

2013 : Une année d'investissements ...



Poste : 14 000 €



Voiries (déchetterie, routes de la plaine et rue de Champet) : 250 000 €



Patrimoine communal : 7 000 €



Accessibilité : 31 000 €



Éclairage public : 10 000 €



Isolation des bâtiments communaux : 43 000 €



Espaces extérieurs du quartier de la gare : 310 000 €



Fin de travaux place de l'école : 45 000 €



Pôle Enfance : 400 000 €



Réserve foncière : 478 000 € (dont portage foncier pour une nouvelle gendarmerie)



Une deuxième tranche d'aménagement aux Arguilles pour favoriser l'activité économique et dynamiser l'emploi : 100 000 €

... pour assurer la continuité

La volonté de ne pas augmenter les impôts

La maîtrise des dépenses d'investissement et l'efficacité recherchée pour chaque dépense de fonctionnement permettent en 2013 de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes d'habitation, foncière sur le bâti, foncière sur le non-bâti et des taxes municipales sur l'eau.

Zoom sur les travaux



Accès à la déchetterie

À l'issue de la procédure d'alignement, la réfection de la route d'accès à la déchetterie est achevée. Pour le plus grand bonheur des usagers !

Circulation rue de Champet

Attention, pour sécuriser les accès piétons, la rue de Champet est désormais en sens unique à partir du croisement de la rue de la Berche dans le sens Chambéry-Grenoble. Un moyen de ménager les circulations piétonnes sur ce petit tronçon menant au complexe sportif du Bresson.





Réfection des chemins de la plaine

La réfection des chemins de la plaine est programmée à la fin du mois de juin, à l'issue de négociations permettant de limiter les futures dégradations sur la voirie, conformément à l'arrêté du maire d'interdiction de circulation des poids lourds pris en date du 22 octobre 2012 (hors engins agricoles ou dérogations exceptionnelles pour une durée limitée).





Quartier de la gare

Les aménagements extérieurs du quartier de la gare sont aussi en cours d'achèvement. La végétalisation des espaces, la pose d'une signalétique à la maison des associations et le démarrage des travaux du pôle enfance dans le courant de l'été sont à l'ordre du jour.



24




**15 logements locatifs sociaux
1 Pôle enfance**



Ici prochainement

MAITRISE D'OEUVRE LOGEMENTS ET POLE ENFANCE

- * Architecte : BRENAS DOUCERAIN - 38000 GRENOBLE 04 76 42 67 92
- * R.E.T. Structures et Économistes IBSÉ - 38130 ECHIROLLES 04 38 21 25 50
- * B.E.T. Fluides et HQE : COTIB - 38100 GRENOBLE 04 76 09 27 90

MAITRISE D'OEUVRE VRD

- * MTM IM'RA - 38330 SAINT-ISMIER 04 75 52 24 27

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- * Société de Travaux Publics du Grésivaudan 38330 BIVIERS 04 76 92 34 34

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



ZA du Bresson

Les travaux de la Zone Artisanale du Bresson se terminent. Avant la pose d'un panneau indiquant définitivement les implantations des nombreuses entreprises installées au Touvet, la signalétique des rues a été apposée au mois de mai pour les rues de Bresson, de l'Abergement, de Prépontin, des Corvées et de la Grande Terre.



Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 avril

Finances

CA et Budget Eau et Assainissement

		Recettes	Dépenses
Compte administratif 2012	FONCTIONNEMENT	Volume de recettes plus important, dû à une variation des consommations même si le taux est identique depuis cinq ans. 17 000 € de taxes de raccordement sont remboursés à des propriétaires car ils ont renoncé depuis l'obtention de leur permis de construire à construire.	
Budget primitif 2013		Volume de recettes 2012 reconduit. Pas d'augmentation du taux des taxes.	Location de l'Unité Mobile de Traitement (UMT) de l'eau, soit 38 000 € en 2013.
Compte administratif 2012	INVESTISSEMENT		L'emprunt n'a pas été utilisé. Solde de l'emprunt «toxique» en 2013 (767 000 €). 7 000 € de restes à réaliser sur les investissements nets de 2012.
Budget primitif 2013		Remboursement de TVA : 174 000 €	Investissements prévus : 401 000 € en 2013. Charges financières en diminution grâce à la baisse des taux d'intérêt. Diminution de la dette «toxique» de 36 à 22 %, à raison de 50 000 € par an.

Une partie des dépenses d'investissement est liée à :

- * la conclusion de PUP (Projets Urbains Partenariaux) avec des pétitionnaires privés. Des parcelles constructibles depuis le Plan Local d'Urbanisme voté en 2007 sont dépourvues d'équipements publics. Ainsi les propriétaires privés plutôt que de se voir refuser un permis de construire pour défaut d'équipement public ou d'attendre un délai important participent au financement de la viabilisation à hauteur de 90 %. La commune assure les 10 % restants. Quatre zones sont concernées : le Vivier, la Bayette, les Gîtes, et La Frette.

- * l'aménagement de la zone des Arguilles pour favoriser l'implantation d'entreprises.

- * une unité de traitement UV pérenne au réservoir de la Haute Frette.

- * le raccordement au réseau communal et le passage en séparatif au croisement du chemin de l'ancien tram et au carrefour de La Charrière.

CA et Budget Général de la commune

		Recettes	Dépenses
Compte administratif 2012	FONCTIONNEMENT	Résultat positif de 813 000 €, dont 121 000 € d'indemnisation pour les malfaçons de l'école maternelle.	
Budget primitif 2013		Pas d'augmentation des impôts locaux. Recettes en hausse.	
Compte administratif 2012	INVESTISSEMENT		Une année record en investissements avec près de 3M€.
Budget primitif 2013			1 520 000 € d'investissement prévus en 2013.

Finances (suite)

Un effort marqué est apporté à l'action sociale et à la vie scolaire ; une hausse importante caractérise aussi ce qui concerne le cadre de vie (routes et bâtiments). *Comptes administratifs (eau-assainissement et général) adoptés à l'unanimité. Budgets primitifs (eau-assainissement et général) votés à l'unanimité*

Vote des trois taxes locales dont les taux restent inchangés soit :

Taxe d'Habitation (TH) : 11,18
Taxe Foncier Bâti (TFB) : 22,56
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB) : 88,20

Accord à l'unanimité

Compte de gestion du Percepteur

Intégration des excédents liés à la dissolution du Syndicat du réémetteur de l'Abbaye : Fonctionnement, 1 614,90 €. Investissement, 4 601,83 €. *Accord à l'unanimité*

Décision modificative du budget général

Admission des titres en non valeur pour abandonner certaines créances, comme les impayés des services scolaires pour un montant global de 628,96 € sur 10 ans. *Accord à l'unanimité*



Personnel

Validation du plan de titularisation des agents de la commune pour conformément à la loi du 12 mars 2012 diminuer la précarité des agents de la fonction publique territoriale. Le plan validé le 3 avril par le Centre de Gestion de Grenoble concerne deux agents de catégorie A et deux agents de catégorie C. *Accord à l'unanimité*

Urbanisme

Avenants aux projets urbains partenariaux de La Bayette, des Gites, de La Frette et du Vivier pour autoriser le Maire à signer ces avenants afin d'affiner le prix des travaux et de modifier la répartition de qui paye, dans le domaine de la voirie et des réseaux, afin de ne léser personne, ainsi que la mise en place d'un droit de suite sur les travaux pendant 10 ans. *Accord à l'unanimité*

Demande de portage foncier à la Communauté de communes du Grésivaudan pour l'implantation d'une nouvelle gendarmerie, de 450 000 € sur 10 ans (intérêts faibles). *Accord à l'unanimité*

Eau - Assainissement

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau dans le cadre des travaux sur le réseau d'eau potable de la Haute Frette et des travaux de mise en séparatif du carrefour Ancien Tram-Charrière. *Accord à l'unanimité*

Scolaire - Enfance

Règlement intérieur de la périscolaire et de la cantine, modification de deux points :

1. Lorsqu'un enfant n'est pas présent pour cause de maladie, les parents doivent fournir un arrêt maladie. Il paraît bon de fixer un délai pour venir le remettre à la mairie. Cela permet d'être à jour du pointage, d'éviter les erreurs, les contestations et les avoirs sur facture qui prennent du temps. Le délai qui semble optimal est à fixer entre 48h et une semaine.
2. Lorsqu'un enfant est présent pendant le temps scolaire mais absent à la cantine ou à la périscolaire car renvoyé chez lui dans la journée par les enseignants pour maladie, il semble normal de ne pas facturer les parents qui ne vont pas forcément chez le médecin dans ce cas là et ne peuvent donc pas fournir de certificat.

Accord à l'unanimité

Demandes de subventions

Au Conseil Général et à la CCG pour le festival des arts de rue. *Accord à l'unanimité*

Au Conseil général pour l'événement « Un bébé, un arbre » et pour la plantation d'une haie par les enfants du Conseil municipal et du Centre de loisirs, de 868 € au total. *Accord à l'unanimité*

Environnement



Le plan climat-énergie territorial (PCET) du Touvet ? On avance...

Une délibération du Conseil Municipal a officialisé le 5 mars 2013 l'engagement de la commune dans cette démarche pour les années à venir.

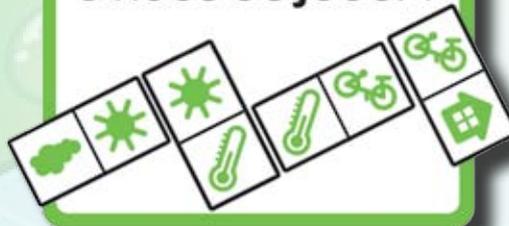
Le PCET s'inscrit dans une démarche de développement durable pour lutter contre les changements climatiques, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant la dépendance énergétique et en limitant sa vulnérabilité climatique.

Dans le prolongement de la Communauté de Communes du Grésivaudan, obligée de faire un Pcet, une petite équipe de trois élus travaille depuis plus de six mois sur le sujet. A l'issue d'une enquête comparative dans d'autres communes, Montmélian, La Terrasse, Saint Pierre d'Alleverd... les élus ont recensé les thèmes à aborder. Sans surprise les bâtiments et les déplacements font partie du « top ten » des « gros consommateurs ». Ainsi dans le droit fil de ce qui a déjà été réalisé par la commune un diagnostic initial va permettre de faire un point précis sur la situation actuelle. Un bureau d'études a été retenu avec le concours de l'Agence Grenobloise pour l'Étude et le Développement des Énergies Nouvelles (AGEDEN).

Une «feuille de route» accompagne parallèlement chaque commission extra-communale et le CCAS. Un programme d'actions se constitue avec tous les acteurs concernés : élus, membres des commissions, services. Un comité de pilotage doit se réunir trois fois par an pour faire le point sur l'avancée de l'opération.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez faire partie de la démarche ! L'objectif nous concerne tous : économiser les deniers de la commune, rendre la vie de tous plus saine et plus agréable, diminuer une pollution déjà malheureusement assez forte dans le Grésivaudan (en moyenne 5 sur une échelle de 10).

PLAN CLIMAT
à nous de jouer !



Développement durable

sous le signe de la transition énergétique



Zoom sur deux actions phares du Plan climat énergie territorial

Le diagnostic énergétique de la commune

L'objectif est de réaliser un calcul précis de toutes les consommations d'énergie (électricité, gaz, fuel, diesel) et des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments de la commune, pour l'éclairage public et la flotte des véhicules.

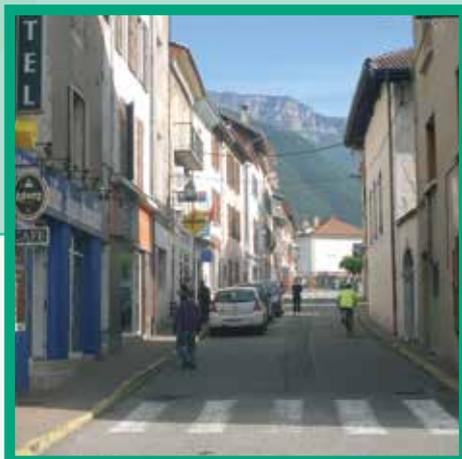
Ce diagnostic permet de se comparer à nos voisins et de repérer les dépenses les plus significatives pour élaborer un plan pluriannuel d'économies.



La circulation dans la Grande Rue

L'étude des circulations dans la Grande Rue, avec une première phase de diagnostic des flux réalisé par le bureau d'études Epode, déterminant les principaux itinéraires empruntés par les usagers, la situation aux différents carrefours, les volumes de trafic, une analyse du plan actuel de circulation, l'étude des axes empruntés par les poids lourds et les transports en commun, une analyse du stationnement etc.

Une première réunion publique le 5 juillet a permis de restituer ce diagnostic technique, de donner les résultats de la consultation des habitants sur le sujet et de communiquer le calendrier des différentes phases de concertation à venir pour associer le plus grand nombre d'habitants à la réflexion.





Journée éco-citoyenne

La 4^e édition de la journée éco-citoyenne au Touvet, a eu lieu le 13 avril dernier, durant la semaine du Développement Durable.



Place de l'Église, diverses structures et associations ont présenté, au milieu du marché, leurs activités. Protection de l'environnement et action éco-citoyenne étaient à l'ordre du jour : Ligue de protection des oiseaux, guides composteurs, la découverte du monde des insectes avec la SESIE, etc. L'équipe touvetaine de « Familles à énergie positive » informait le public sur les gestes simples à pratiquer pour réduire très simplement sa consommation d'énergie.

La conférence « Quand la lumière... nuit » a ponctué la matinée en relatant l'expérience menée à Saint-Pierre d'Alleverd pour réduire la pollution lumineuse. Éteindre l'éclairage public de 23h à 3h du matin, supprimer 60 lampadaires superflus, mettre les réseaux sur horloge et se doter de lampes « basse consommation » ont permis de faire baisser de 21% la consommation électrique de la commune.

L'après-midi, le traditionnel nettoyage de printemps a rassemblé de nombreuses familles pour ramasser des débris, malheureusement encore nombreux, dans le village.

Familles à énergie positive 2013 : le Touvet en tête dans le Grésivaudan



Avec 17,6% de consommation d'énergie en moins (soit 34 585 KWh) et 20,8% de CO2 consommé en moins, l'équipe de la commune a battu les équipes du Cheylas et de Laval. L'animation remarquable du chef de projet de cette année Brice Laguionie est à saluer chaleureusement.

Pour information au niveau national, 456 équipes regroupant 4 850 familles ont concouru et économisé 8,3 Millions de KWh.

En Isère, ce sont 0,9 Million de KWh économisé par les 482 familles participantes, ce qui nous classe 1^{er} département français pour FAEP !

Un essaim d'abeilles a élu domicile chez vous ?

Vous pouvez faire appel à un apiculteur référent.

Vous pouvez être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques, installées entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans un arbre, etc.

Pour vous aider, le syndicat d'apiculture de l'Isère met en place un numéro de téléphone unique pour l'intervention rapide et gratuite d'un apiculteur qualifié.

→ Pour la commune du Touvet, votre interlocuteur est René Saint-Pierre au 06 12 86 12 48.





Naissances

Le 31 mars 2013 : Lylia CASTEL

Le 7 mai 2013 : Lola BILLARD

Le 7 juin 2013 : Vainui CABOS

Mariages

Le 27 avril 2013 : Maria del Pilar CISNEROS GASCON et Philippe BUGEY

Le 8 juin 2013 : Adeline POURROY de LAUBERIVIERE de QUINSONAS OUDINOT de REGGIO et Hadrien RADIUS

Le 8 juin 2013 : Joanna NICOLETTI et Pierre-Alexis FAURE

Décès

Le 3 mars 2013 : Michel FRAND-LARGIO

Le 1er avril 2013 : Gabriel PEYRON

Le 7 avril 2013 : Gilbert FOULON

Le 8 mai 2013 : André DUQUESNE

Le 6 mai 2013 : Angèle TRIONFETTO

Le 21 mai 2013 : Marcel CHATAIN

Le 24 mai 2013 : Robert TOURNON

Le 27 mai 2013 : Gérard GARAMBOIS

Le 4 juin 2013 : Marcel PERRIN



Petites Annonces

Aide au départ en vacances

Cet été, vois la vie en VERT ! Tu es rhônalpin, tu as entre 16 et 25 ans et tu remplis les conditions d'éligibilité ?

En 2013, la région Rhône-Alpes propose un dispositif expérimental d'aide au départ en vacances. C'est le moment d'en profiter : pars en vacances en Rhône-Alpes pour 50 € !

Pour t'inscrire, connecte-toi sur <http://www.jeunesenvacances.fr/> et suis les étapes suivantes :

- Vérifie les critères d'éligibilité
- Découvre l'offre de séjour proposée en consultant le catalogue en ligne
- Choisis ton séjour
- Inscris-toi en ligne

+ d'infos : 04 78 24 20 47 ou missionra@unat.asso.fr



Recrutement

La commune recherche un animateur pour les activités péri-éducatives à partir de la rentrée de septembre,

les lundis et jeudis de 15h45 à 16h30, les mardis et vendredis de 15h45 à 16h45

Contactez la mairie (04 76 92 34 34 ou mairie@letouvet.com)

UICG

L'université du Grésivaudan est une association intercommunale qui propose à ses adhérents un accès au savoir près de chez eux. Présente dans 17 communes du Grésivaudan, en partenariat avec les associations culturelles locales, avec ses 28 professeurs et 450 adhérents, l'UICG se veut populaire, intergénérationnelle, accessible à tous mais exigeante quant à la qualité des enseignements. Elle est orientée vers tous les domaines du savoir : les arts, la culture scientifique, les lettres, les sujets sociaux économiques ou encore les civilisations. Les cours sont dispensés dans le but d'un enrichissement culturel personnel en toute convivialité.

En 2013-2014, grâce à la mise à disposition d'une salle par la commune du Touvet et notre partenaire le Comité de jumelage, deux cours vous sont proposés :

- Un cours d'histoire de la musique baroque dispensé par Hélène Borodkine, professeur de piano et harpiste, où la démarche de découverte auditive visuelle et culturelle vous invitera à la cour de Versailles au XVIIème siècle. Il aura lieu les lundis de 18h30 à 20h dès le 30 septembre à la maison des associations ;

- Un cours d'astronomie sur les planètes extrasolaires avec David Mouillet, enseignant chercheur astronome de Grenoble, toujours à la maison des associations dès le 7 octobre de 18h30 à 20h.

Inscription et renseignement sur www.uicg-gresivaudan.fr, au forum des associations le 7 septembre ou à la conférence d'ouverture de l'université le 21 septembre à 10h à l'espace Aragon de Villard Bonnot.

L'adhésion à l'UICG est de 20 euros.

Le cours complet de 12 séances est de 60 euros.

Regards sur...

le 1^{er} échange du jumelage !

Peut-être les avez-vous croisés dans le village ? C'était le 18 et le 19 mai derniers, ils sont arrivés avec deux mini bus rouges empruntés aux pompiers de Novska, 16 jeunes de 11 à 13 ans et 4 adultes dont le coach de l'équipe ; l'équipe c'était Libertas, le club de football de Novska.



Un grand merci à Annie et Alain Moreau qui les ont accueillis pendant ces trois jours.



L'objectif : participer à la 16^{ème} édition du tournoi international benjamins du FC Crolles-Bernin, réunissant 24 équipes de toutes nationalités.



Sur le stade, à l'issue du coup d'envoi donné le samedi à 13 heures, ils ont joué contre des équipes portugaise, marocaine, allemande, slovaque, italienne, malgache. Les jeunes Croates se sont fort bien classés en terminant 8^{ème} sur 24. Nous les avons beaucoup applaudis.

À Crolles, le samedi soir un Marché de l'Europe réunissait les participants autour de spécialités de leur pays. Tout fut partagé dans une ambiance joyeuse et bon enfant.



Ils sont repartis dès la fin du tournoi ; leurs récompenses leur ont été remises par une habitante du Touvet, Colette Jayme qui, de passage en Croatie, a fait un détour par Novska.

Un bel échange dans le cadre du jumelage !